Les putschistes demandent un délai à la Cédéao pour fixer la durée de la transition

écrit par GuineePolitique© | 28 avril 2022



Politique/Transition

Les deux pays, suspendus des instances de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, avaient jusqu'au lundi 25 avril pour proposer un calendrier.

Le Burkina Faso et la Guinée, où des militaires ont pris le pouvoir par la force, ont demandé à leurs voisins ouest-africains un délai supplémentaire afin de présenter un calendrier pour la transition après l'expiration d'un ultimatum lundi, a indiqué mercredi 27 avril la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

« Le Burkina Faso a souhaité disposer d'un délai supplémentaire par rapport à l'échéance du 25 avril » fixée par les chefs d'Etat ouest-africains un mois auparavant, « afin de poursuivre les consultations sur diverses questions », selon un communiqué de la Cédéao. De son côté, « la Guinée a présenté les évolutions récentes concernant le processus de transition et souhaité également avoir davantage de temps par rapport à l'échéance du

25 avril », afin de « permettre la poursuite des consultations », ajoute l'organisation.

La Cédéao annonce qu'elle enverra des missions dans ces deux pays avant un prochain sommet des chefs d'Etat, à des dates non précisées. Publiquement, les autorités des deux pays ont clairement indiqué qu'elles n'entendaient pas se soumettre aux exigences de la Cédéao, au risque de se voir imposer de nouvelles sanctions.

Sanctions économiques

« La question du délai [pour la transition], nous, Burkinabés, nous l'avons déjà tranchée et c'est trois ans », a déclaré mercredi le porte-parole du gouvernement burkinabé, Lionel Bilgo, à la sortie du conseil des ministres. « Le Burkina Faso a fait des choix, parmi lesquels définir la durée de la transition [...] consensuellement avec les forces vives de la nation [et en tenant] compte du contexte de sécurité nationale », a-t-il ajouté, indiquant que le pays « n'a pas reçu de notification de la part de la Cédéao ».

Du côté de Conakry, le gouvernement guinéen a martelé mardi qu'il n'agirait pas « sous des contraintes ou sous le diktat de qui que ce soit ». « Rien n'est exclu », a répondu le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual, à une question sur l'éventualité que la Guinée se retire de la Cédéao.

Le colonel Mamady Doumbouya est à la tête de la Guinée depuis septembre 2021 après avoir renversé Alpha Condé. Au Burkina, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba a pris le pouvoir fin janvier lors d'un coup d'Etat qui a fait tomber Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'être incapable d'enrayer la violence djihadiste qui frappe le pays. Les deux pays ont été suspendus des instances de la Cédéao et la Guinée frappée de sanctions économiques. Un autre pays de la région, le Mali, qui a connu deux putschs depuis août 2020, est également suspendu et touché par d'importantes sanctions.

Cet article est republié à partir de <u>lemonde.fr</u>. Lire l'original <u>ici</u>.